

Ville de Monthey
Chancellerie
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 2 / CP 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 75 11 / F. 024 475 77 99
administration@monthey.ch / www.monthey.ch

Demande d'une autorisation d'exploiter un nouvel établissement public

Mise à l'enquête publique

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Monthey porte à la connaissance du public que Mme Hélène GIANADDA, domiciliée à Savièse, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter le nouveau commerce mentionné ci-après, au sens de la loi précitée, soit :

Locaux et emplacements	:	Restaurant, sis sur la parcelle N° 745, folio 9, au lieu-dit "Trollietta", sis au rez-de-chaussée, dans le bâtiment "Le Market"	
Adresse	:	Avenue du Théâtre 17	
Enseigne	:	"ASIA KITCHEN"	
Prestations	:	service de mets et boissons, avec ou sans alcool, à consommer sur place ou à l'emporte, lié à un restaurant	
Heures d'ouverture et de fermeture	:	Jeu <u>d</u> i au sa <u>m</u> edi	: 08 h.00 à 22 h.00
		Dimanche	: fermeture
Début de l'activité	:	dès autorisation	

Les personnes, qui auraient des oppositions à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser, par écrit, à la commune, dans les 30 jours dès la publication au Bulletin Officiel, soit jusqu'au 5 septembre 2022.

Monthey, le 5 août 2022

L'Administration communale